



Contester montant indemnisation suite a sinistre habitation

Par sourisverte2652

Bonjour,

ayant subi un sinistre degat des eaux sur mon plafond infiltration d eau dans mes combles , j ai transmis devis pour plafond et papier peint et degat des combles , passage d un expert qui a rendu conclusions et a chiffrer le montant des degats a 2540 euros mon assureur me propose 650 euros et a la fin des travaux 200 euros .n etant pas d accord (je paye quand meme tous les mois 42 euros pour mon assurance habitation) et avec ceux qu il me donne ca paie meme pas la facture du peintre qui s eleve a 1200 euros aussi j aimerai savoir si je peux contester le montant et comment faire ou s adresser?

merci